

Présentation des Comptes Administratifs 2024



Table des matières

Partie 1	Le budget des eaux pluviales	3
I	Les dépenses de fonctionnement	3
II	Les recettes de fonctionnement	4
III	Les dépenses d'investissement.....	5
IV	Les recettes d'investissement	8
V	Les épargnes.....	10
Partie 2	Le budget des eaux usées	11
I	Les dépenses de fonctionnement	11
II	Les recettes de fonctionnement.....	12
III	Les dépenses d'investissement.....	14
IV	Les recettes d'investissement	17
V	Les épargnes.....	18

Partie 1 Le budget des eaux pluviales

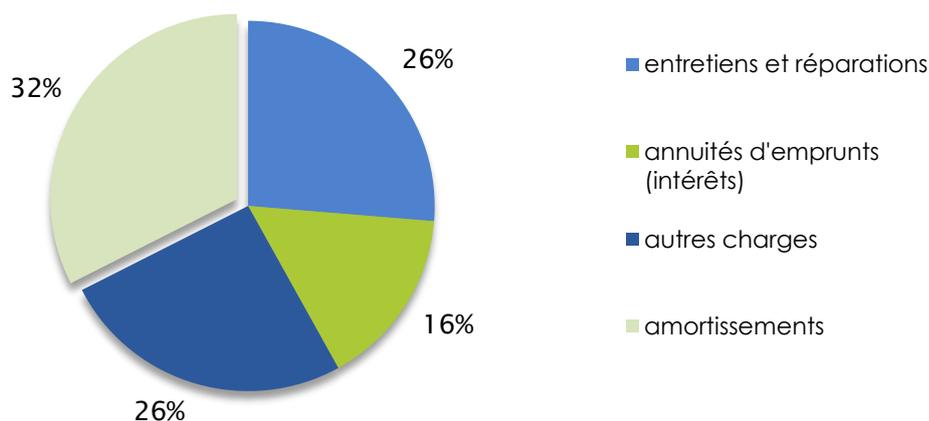
Tableau récapitulatif en annexe 1

Le budget des eaux pluviales est clôturé en **section de fonctionnement** :

- en dépenses à hauteur de 951 331,12 euros
- en recettes à hauteur de 1 854 644,06 euros

		dépenses	recettes	solde
section de fonctionnement	résultats propres à l'exercice	951 331,12	1 774 644,06	823 312,94
	résultats antérieurs reportés (ligne 002)	0,00	80 000,00	80 000,00
	résultat à affecter	951 331,12	1 854 644,06	903 312,94

I Les dépenses de fonctionnement



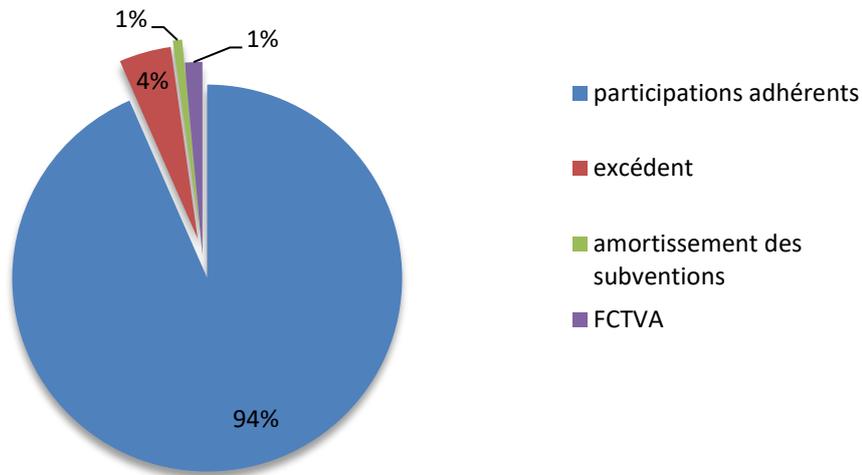
Les dépenses de charge courante représentent 52 % des dépenses de fonctionnement soit 493 233,24 €.

Il s'agit essentiellement des dépenses d'entretien et réparations (espaces verts, chambres à sables, VEOLIA) pour 250 370,25 €, du remboursement des charges de fonctionnement et des charges de personnel au budget des eaux usées (213 756,10 €).

Le remboursement des intérêts des annuités d'emprunts augmenté par les ICNE correspondent à 16 % des dépenses.

Les **amortissements** des acquisitions s'élèvent à 309 208,37 €.

II Les recettes de fonctionnement



Les recettes du budget des eaux pluviales proviennent à 94 % des **participations des adhérents**. Il s'agit des participations des communes réparties comme suit :

- Une participation budgétaire pour 248 287 € par la communauté d'agglomération de Val Parisis
- Une part fiscalisée des quatre autres communes pour 1 468 617 €

Les **amortissements des subventions reçues** s'élèvent à 14 281,59 €.

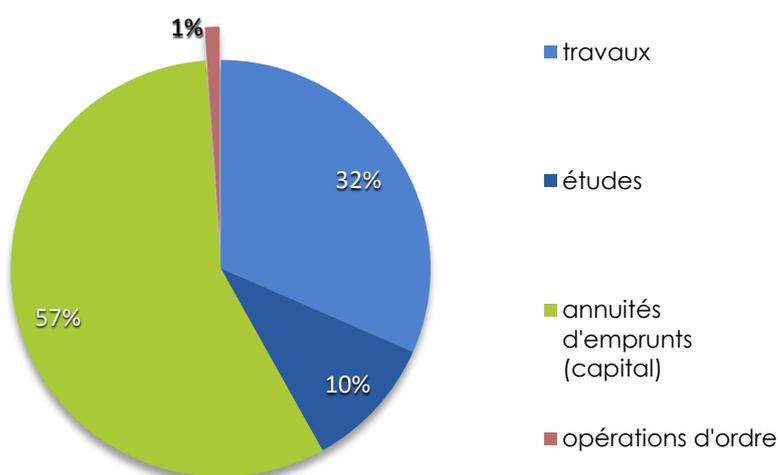
Les **autres recettes et l'excédent 2023** représentent 5 % des recettes globales.

Le budget des eaux pluviales est clôturé en **section d'investissement** :

- en dépenses à hauteur de 1 268 352,01 € et de 813 222,82 € en reports
 - o soit un résultat cumulé de 2 081 574,83 €
- en recettes à hauteur de 1 689 919,61 €

		dépenses	recettes	solde
section d'investissement	résultats propres à l'exercice	1 268 352,01	1 097 120,82	-171 231,19
	résultats antérieurs reportés (ligne 001)	0,00	592 798,79	592 798,79
	solde global d'exécution	1 268 352,01	1 689 919,61	421 567,60
		dépenses	recettes	solde
reste à réaliser au 31/12/2024	fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	investissement	813 222,82	0,00	-813 222,82
		dépenses	recettes	solde
résultats cumulés 2024	fonctionnement	951 331,12	1 854 644,06	903 312,94
	investissement	2 081 574,83	1 689 919,61	-391 655,22

III Les dépenses d'investissement



Les **études** représentent 10 % des dépenses avec 209 499,16 € (reports compris).

Études en cours ou réalisées en 2024	mandaté au 31/12/2024	RAR 2024
réhabilitation caniveau rue de la pêcherie à Mériel	3 000,00 €	- €
ruissellements rue de carrières à Mériel	3 201,60 €	- €
réfection du bassin des bosquets n°4 à Méry-sur-Oise	16 374,00 €	9 804,00 €
construction d'un bassin de retenu au lieudit de la grande Borne à Frépillon	9 261,00 €	31 464,00 €
maitrise des ruissellements chemin de la Vallée au veau (aval) à Auvers-sur-Oise	7 200,00 €	- €
désinvestissement du poste ruelle de l'Isle Adam à Villiers Adam	5 040,00 €	2 400,00 €
gestion EP quartier des Berthelées à Auvers-sur-Oise	11 604,00 €	- €
gestion des EP rue de la chevalerie à Auvers-sur-Oise	9 348,00 €	4 200,00 €
gestion de l'exutoire sente des marais à Villiers-Adam	- €	5 040,00 €
modification du bassin des impressionnistes à Méry-sur-Oise	20 760,00 €	- €
gestion eau pluviale rue des Fleurs et clos Chateau	16 851,00 €	14 700,00 €
réfection du bassin des bosquets n°1 à Méry-sur-Oise	3 253,20 €	3 477,36 €
réfection du bassin des bosquets n°2 à Méry-sur-Oise	7 149,60 €	316,80 €
réhabilitation du collecteur rue des écoles à Méry-sur-Oise	18 361,60 €	6 693,00 €

Les travaux avec et sans tranchées s'élèvent à 34 049,10 € (28 952,28 € de reports) :

Objet des travaux	T.T.C.
Reprise de fossé et d'ouvrage - rue du Coudray à Frépillon	10 817,28
mise en place d'un caniveau RD4 à Auvers-sur-Oise	8 339,14
aménagement pour la gestion des EP rue PATOILLARD à VILLIERS ADAM	5 810,82
pose et raccordement d'un avaloir EP 9av du Général de Gaulle à Auvers-sur-Oise	9 081,86

Les travaux liés à des opérations représentent 50 % des dépenses d'investissement soit 1 044 995,13 € avec reports.

opération	avancement du projet	BT 2024 (DM+VC+reports 2023)	mandaté au 31/12/2024	RAR 2024
opération 155 : réhabilitation caniveau rue de la pêcheurie à Mériel	Achevé	197 505,00 €	81 110,65 €	10 692,23 €
opération 173 : remise à niveau des branchements des berthelées	Phase 2 achevée début 2025(4 phases prévues)	150 053,86 €	78 140,03 €	72 129,25 €
opération 174 : ruissellements rue de carrières à Mériel	Pas commencé (dossier transmis Entente)	141 936,00 €	- €	- €
opération 193 : réhabilitation réseau EP de Mériel année 1 (sous le stade)	Achevé	34 318,80 €	- €	- €
opération 194 : réhabilitation réseau EP à Auvers-sur-Oise (année 1) (ru du stade)	Achevé	33 896,17 €	59 551,15 €	1 814,22 €
opération 200 : gestion des EP rue de la chevalerie à Auvers-sur-Oise	Site 1 réalisé (sur 3 sites possibles)	192 000,00 €	- €	91 304,27 €
opération 202 : modification du bassin des impressionnistes à Méry-sur-Oise	réalisé	270 000,00 €	22 176,00 €	227 177,06 €
opération 204 : déviation Ru du stade à Auvers-sur-Oise	Non réalisé (problème nappe haute)	110 000,00 €		137 110,67 €
opération 205 : réhabilitation 2024	réalisé	107 495,00 €	107 494,44 €	- €
opération 208 : gestion eau pluviale rue des Fleurs et clos Chateau	En cours 2025	- €	- €	156 295,16 €

Compte administratif 2024

Accusé de réception en préfecture
095-200078988-20250331-07-2025an-BF
Date de télétransmission : 09/04/2025
Date de réception préfecture : 09/04/2025

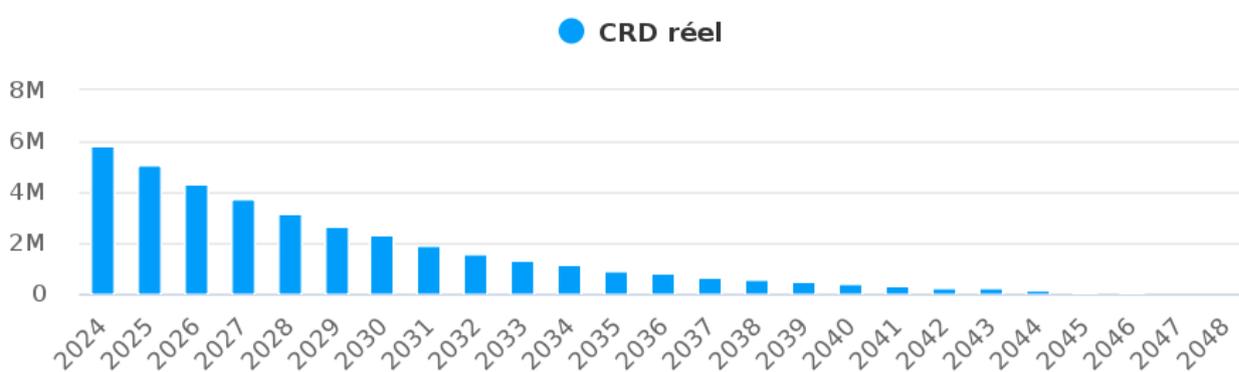
Les conventions avec les usagers pour les branchements sous voie publique par le Syndicat et contre remboursement s'élèvent à 17 148,34 €.

Le remboursement du capital de la dette représente 57 % des dépenses d'investissement.

Pour information au 31 décembre 2024 :

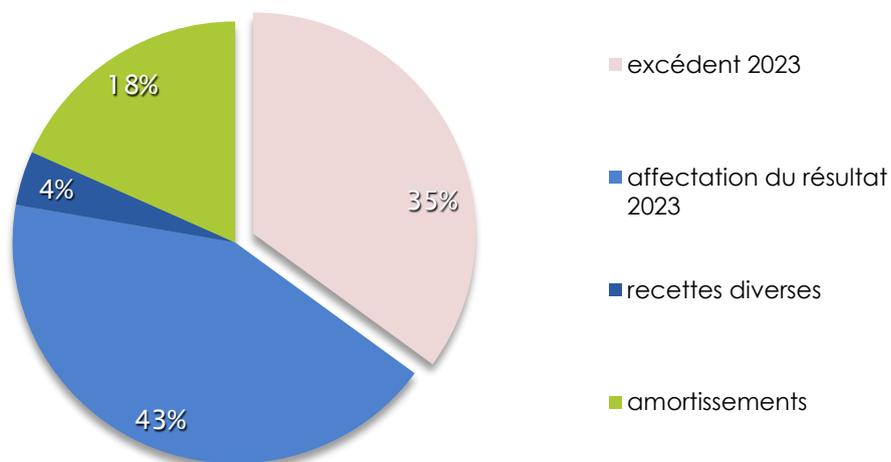
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
5 085 839 €	2,75 %	11 ans et 3 mois	5 ans et 11 mois	19

Evolution du capital restant dû



Les écritures d'ordre correspondantes aux amortissements des subventions reçues représentent 14 281,59 € € soit 1% des dépenses.

IV Les recettes d'investissement

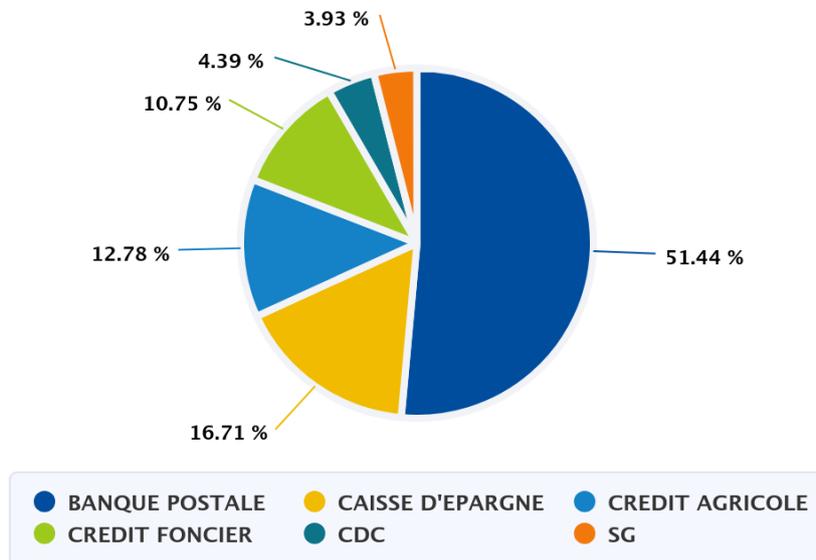


L'opération 154 pour la maîtrise des ruissellements rue François Coppée/Chevalerie est subventionnée par le conseil départemental (18 948,68 €).

Le remboursement du FCTVA sur les dépenses éligibles de 2022 s'élève à 35 074,88 €.

Aucun **emprunt** n'a été souscrit sur 2024.

Répartition des emprunts par prêteur



Les conventions avec les usagers pour les branchements sous voie publique par le Syndicat et contre remboursement s'élèvent à 13 077,95 €.

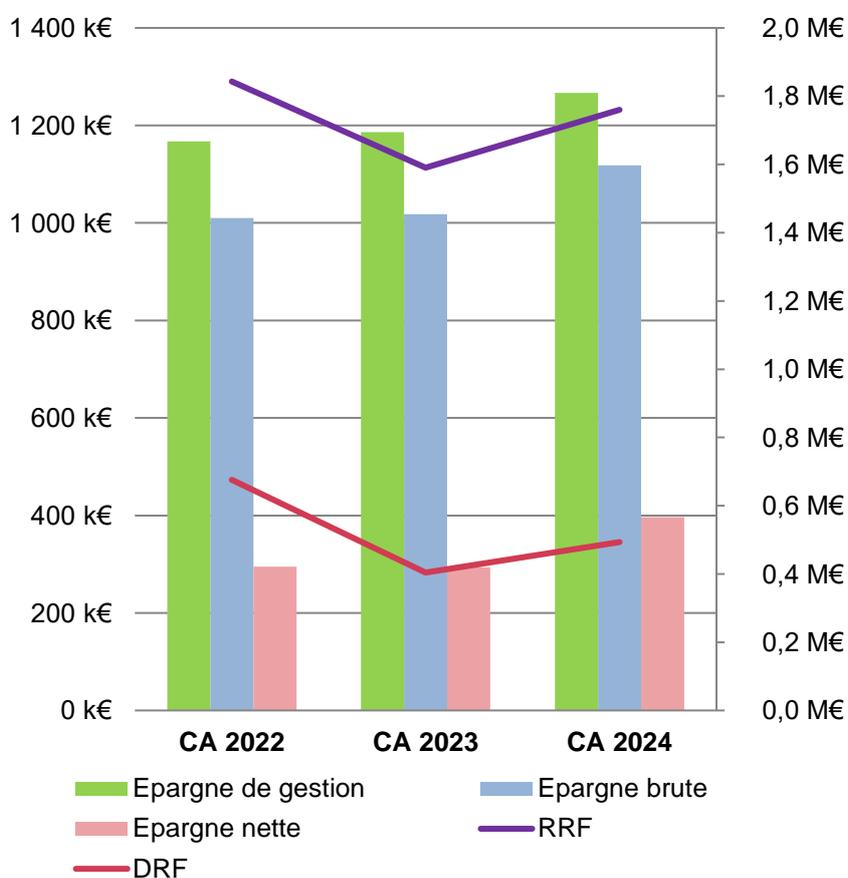
Les opérations d'ordre représentent 18% des recettes.

Il s'agit des amortissements des acquisitions ainsi que des écritures de régularisation d'amortissements.

L'excédent 2023 et l'affectation du résultat 2023 représentent 78% des recettes d'investissement.

V Les épargnes

	CA 2022	CA 2023	CA 2024
recettes de fonctionnement courant	1 843 108,48 €	1 590 537,90 €	1 760 362,47 €
dépenses de fonctionnement courant	675 852,78 €	404 058,54 €	493 233,24 €
EPARGNE DE GESTION	1 167 255,70 €	1 186 479,36 €	1 267 129,23 €
intérêts de la dette	156 856,18 €	168 755,55 €	148 889,51 €
EPARGNE BRUTE	1 010 399,52 €	1 017 723,81 €	1 118 239,72 €
remboursement du capital de la dette	715 484,44 €	723 778,65 €	722 096,71 €
EPARGNE NETTE (CAF)	294 915,08 €	293 945,16 €	396 143,01 €



Partie 2 Le budget des eaux usées

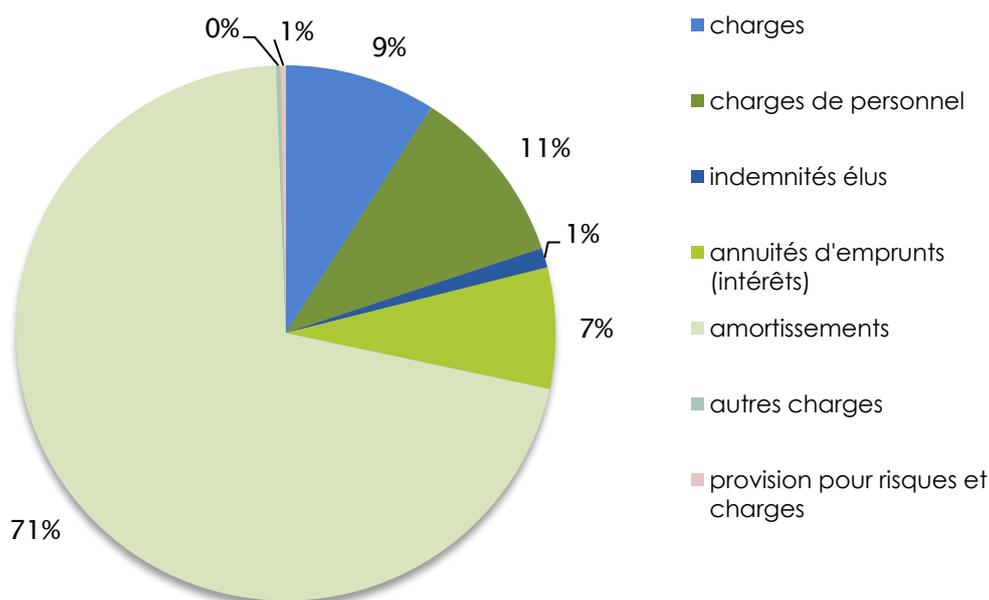
tableau récapitulatif en annexe 2

Le budget des eaux usées est clôturé en **section de fonctionnement** :

- en dépenses à hauteur de 2 953 819,62 €
- en recettes à hauteur de 3 809 768,74 €

		dépenses	recettes	solde
section de fonctionnement	résultats de l'exercice	2 953 819,62	3 458 501,17	504 681,55
	résultats antérieurs reportés (ligne 002)	0,00	351 267,57	351 267,57
	résultat à affecter	2 953 819,62	3 809 768,74	855 949,12

I Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses à caractère général se réalisent à hauteur de 267 651,10 € avec un taux de 45 % de consommation des crédits budgétés (soit 9 % des dépenses de fonctionnement). Certaines études comme le géoréférencement ont été reportées sur 2025

Les charges de personnel s'élèvent à 319 524 € soit 11 % des charges de fonctionnement.

Les autres charges de gestion courante (41 288,57 €) correspondent aux indemnités versées au Président et aux vice-présidents (34 801,20 €) ainsi qu'aux abonnements nécessaires à la dématérialisation (6 189,97 €).

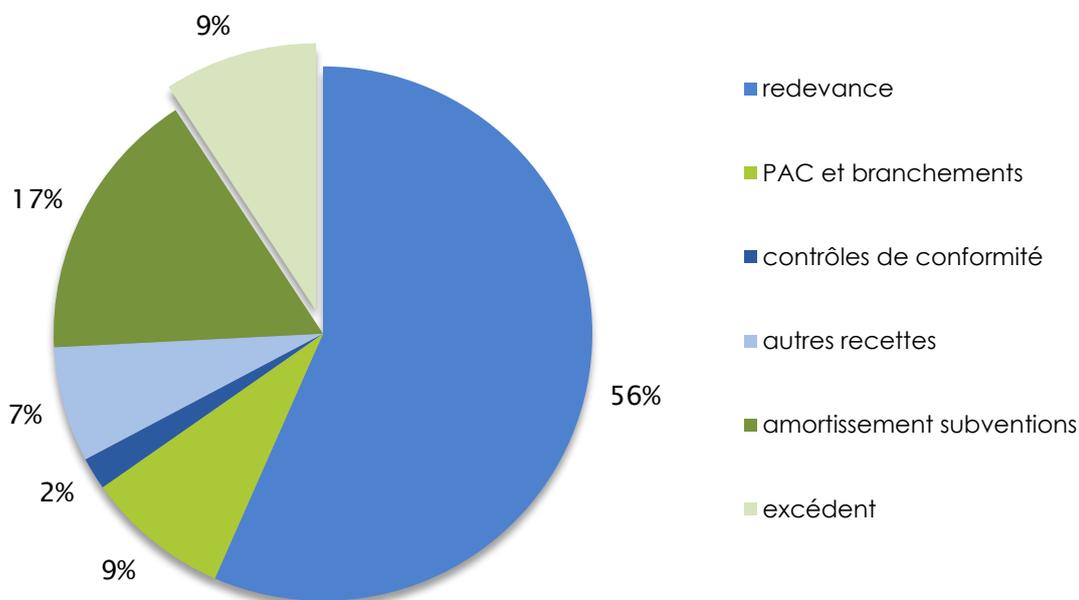
En ce qui concerne **les charges financières** (215 654,81 €), il s'agit du remboursement des intérêts des annuités d'emprunts atténué par des ICNE (intérêts courus non échus) 2023 négatifs (- 5 392,84 €).

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1 356 €. Il s'agit de titres annulés sur exercices antérieurs.

Les opérations d'ordre s'élèvent à 2 098 964,40 €.

Il s'agit des amortissements des acquisitions et des sorties d'actif.

II Les recettes de fonctionnement

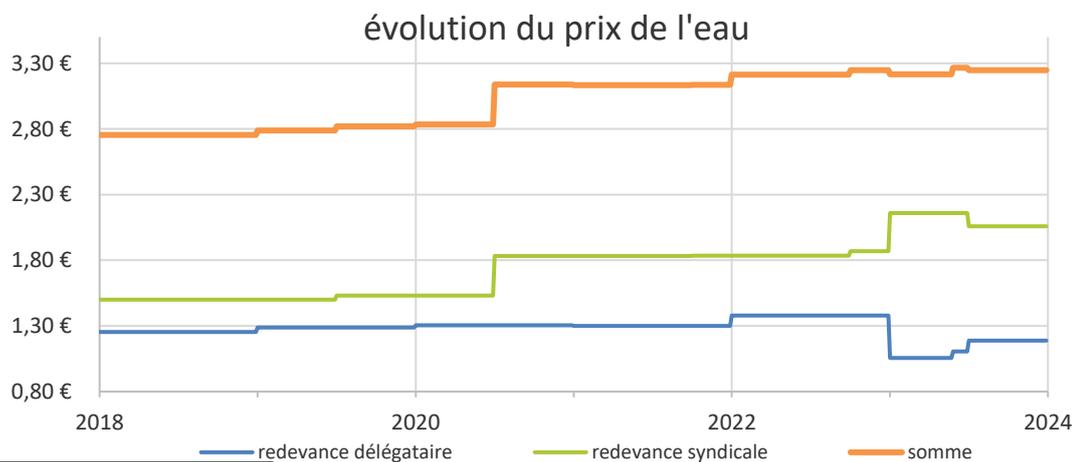


Différents postes de recettes sont identifiés :

Les ventes de produits et prestations de services représentent 2 774 458,15 € soit 73 % des recettes.

On retrouve dans ce chapitre :

- La participation au financement de l'assainissement collectif (330 430 €). On retrouve ici l'impact des grands projets immobiliers des communes.
- Les facturations des charges courantes et de personnel entre le budget des eaux usées et celui des eaux pluviales (213 756,10 €)
- Les contrôles de conformité (74 539,82 €)
- La redevance syndicale (2 155 415,23 €) qui représente 77 % des prestations.



Les subventions d'exploitation (31 200 €) ont été perçues pour l'étude de la réutilisation des eaux usées.

Les autres produits de gestion courante (12 723,11 €) correspondent au loyer et au versement du FCTVA.

La reprise des **dotations aux provisions pour risques et charges financiers**, inscrite au budget 2024, en fonction des critères déterminés lors du Comité du 7 mars 2022, a été réalisée suite aux recouvrements de plusieurs créances.

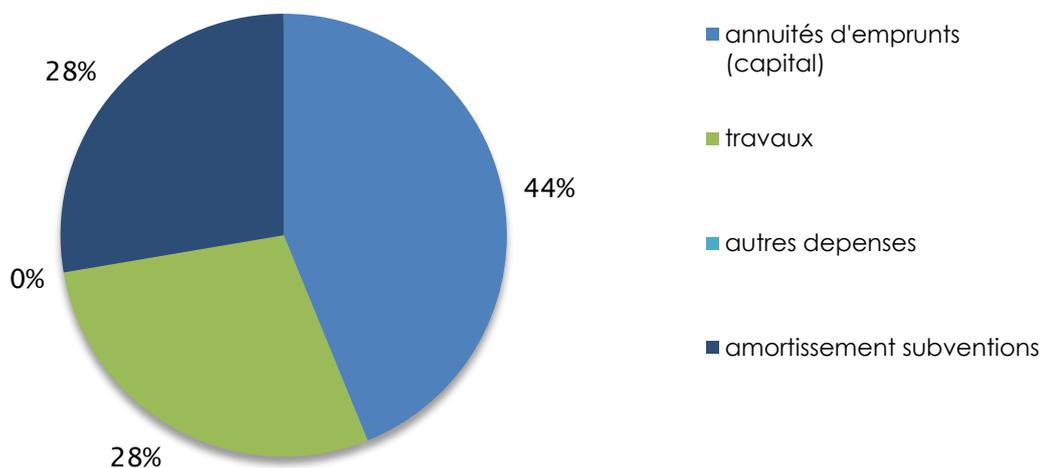
Les opérations d'ordre s'élèvent à 632 163,57 €. Il s'agit des amortissements des subventions reçues. En 2024, le procès-verbal pour le transfert de compétences entre le SIAVOS et la commune de Méry-sur-Oise a été finalisé. Les subventions ont été intégralement reprises par le SIAVOS.

Le budget des eaux usées est clôturé en **section d'investissement** :

- en dépenses à hauteur de 2 283 048,63 € et 769 868,01 € de reports
 - o soit un résultat cumulé de 3 052 916,64 €
- en recettes à hauteur de 3 000 010,25 € et 202 111,45 € de reports
 - o soit un résultat cumulé de 3 202 121,70 €

		dépenses	recettes	solde
section d'investissement	résultats de l'exercice	2 283 048,63	2 837 148,24	554 099,61
	résultats antérieurs reportés (ligne 001)	0,00	162 862,01	162 862,01
	solde global d'exécution	2 283 048,63	3 000 010,25	716 961,62
		dépenses	recettes	solde
reste à réaliser au 31/12/2024	fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	investissement	769 868,01	202 111,45	-567 756,56
		dépenses	recettes	solde
résultats cumulés 2024	fonctionnement	2 953 819,62	3 809 768,74	855 949,12
	investissement	3 052 916,64	3 202 121,70	149 205,06

III Les dépenses d'investissement



Les études liées aux opérations représentent 33 732,50 € (4 950 € de reports).

Il s'agit notamment des études pour la réalisation d'un bassin d'orage, sur le chemin de halage à Méry-sur-Oise et des hameaux de Frépillon.

Les travaux avec et sans tranchées, les aménagements de terrain s'élèvent à 15 075 € (HT) . Il s'agit des travaux de reprise de 15 regards à Méry-sur-Oise.

Les travaux s'élèvent à 921 189,51 € (dont 520 392,10 € en reports).

opération	avancement du projet	BT 2024 (DM+VC+reports 2023)	mandaté au 31/12/2024	RAR 2024
opération 171 : alimentation des péniches à Auvers-sur-Oise	Programmé mai 2025	164 440,79 €		164 440,79 €
opération 173 : mise à niveau des branchements des berthelées à Auvers-sur Oise	Phase 2 achevée début 2025(4 phases prévues)	129 593,20 €	70 960,32 €	62 050,68 €
opération 181 : réhabilitation du poste KARAKIS à Mériel	Achevé. En cours de facturation	178 170,00 €	10 788,00 €	167 382,00 €
opération 182 : les Hameaux de Frépillon	Achevé -réception début 2025	149 598,48 €	57 154,93 €	126 518,63 €
opération 203 : chemin de halage - vers Marcel Perrin à Méry-sur-Oise	Pas commencé	105 000,00 €	- €	- €
opération 206 : Réhabilitation 2024	Réalisé en partie	600 000,00 €	261 894,16 €	- €

Compte administratif 2024

Accusé de réception en préfecture
095-200078988-20250331-07-2025an-BF
Date de télétransmission : 09/04/2025
Date de réception préfecture : 09/04/2025

Les conventions avec les usagers pour les branchements sous voie publique par le Syndicat et contre remboursement s'élèvent à 68 032,46 € avec reports.

Le projet de travaux de mise en conformité des réseaux privatifs subventionnés par l'Agence de l'Eau a débuté en 2022 par la commande des études auprès du maître d'œuvre. Des travaux ont été effectués en 2024 pour 85 547,55 €.

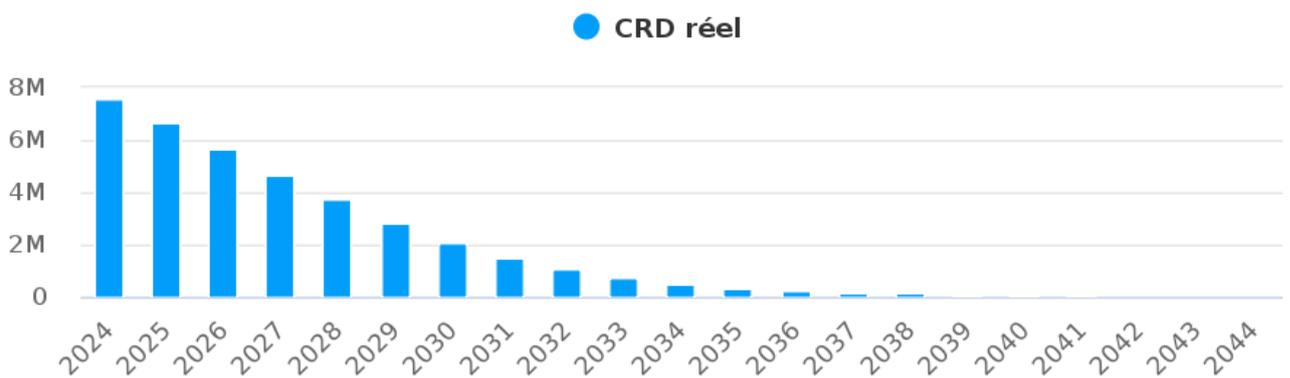
Les travaux sous convention des hameaux de Frépillon ont été achevés en 2024 mais la réception sera prononcée en mars 2025.

Le remboursement du capital de la dette représente 1 001 424,74 € en 2024 soit 44 % des dépenses d'investissement.

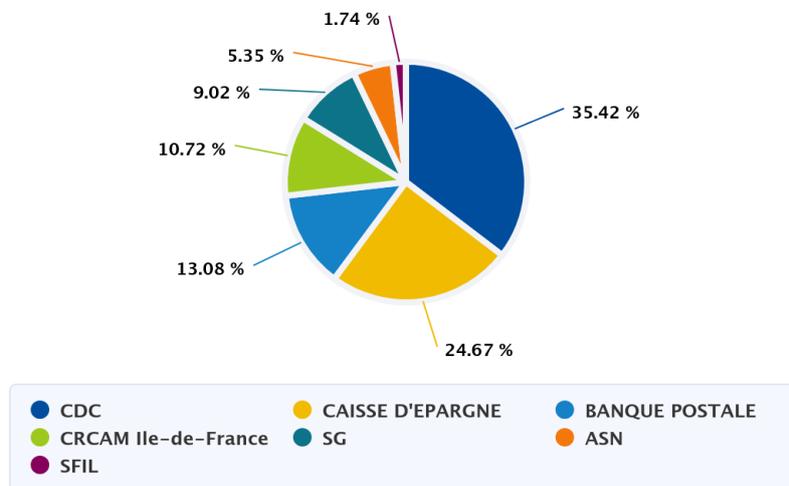
Pour information au 31 décembre 2024:

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
6 648 283 €	3,04 %	7 ans et 9 mois	4 ans et 2 mois	44

Evolution du capital restant dû



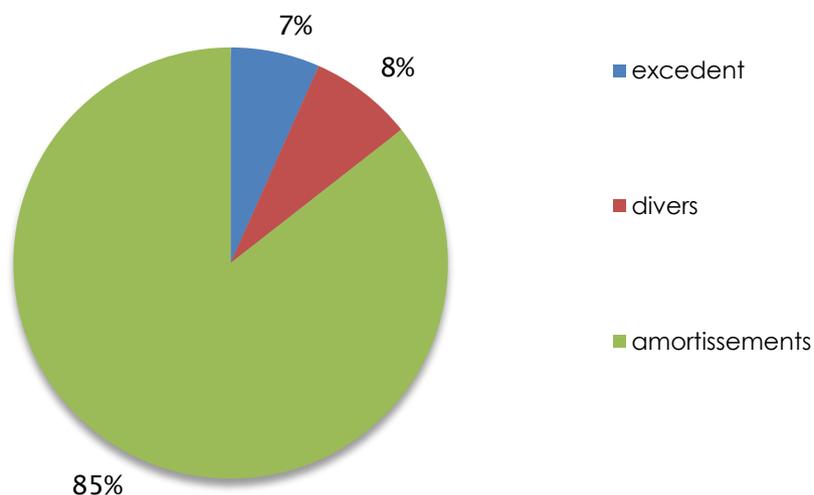
Répartition des emprunts par prêteur



Les opérations d'ordre représentent 28% des dépenses.

Il s'agit des amortissements des subventions reçues (632 163,57 €) comprenant l'intégration des subventions de Méry-sur-Oise.

IV Les recettes d'investissement



Les conventions avec les usagers pour les branchements sous voie publique par le Syndicat et contre remboursement s'élèvent à 62 233,26 € avec reports.

Les travaux de mise en conformité des réseaux privatifs subventionnés par l'Agence de l'Eau ont débuté en 2022. Les travaux ont débuté en 2023. Les recettes ont été perçues sur 2024, des usagers et de l'AESN.

Une partie des recettes des travaux sous convention des hameaux de Frépillon ont été en partie perçues sur 2024.

Les opérations d'ordre s'élèvent à 2 098 964,40 €.

Elles correspondent aux amortissements des acquisitions et aux écritures de régularisation.

Le SIAVOS a perçu 6 618,23 € dans le cadre du **FCTVA** sur les dépenses éligibles de 2022.

En 2024, **aucun emprunt** n'a été réalisé sur le budget des eaux usées.

V Les épargnes

	CA 2022	CA 2023	CA 2024
recettes de fonctionnement courant	2 498 020,40 €	2 408 597,84 €	2 818 381,26 €
dépenses de fonctionnement courant	613 618,70 €	577 215,39 €	628 463,67 €
EPARGNE DE GESTION	1 884 401,70 €	1 831 382,45 €	2 189 917,59 €
intérêts de la dette	273 856,18 €	180 732,07 €	215 654,81 €
EPARGNE BRUTE	1 610 545,52 €	1 650 650,38 €	1 974 262,78 €
remboursement du capital de la dette	1 053 547,40 €	1 002 075,16 €	1 001 424,74 €
EPARGNE NETTE (CAF)	556 998,12 €	648 575,22 €	972 838,04 €

